

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Les chroniques précédentes avaient porté l'accent sur la logique d'insertion des pays du Maghreb dans « l'économie-monde », et sur les contraintes qu'elle imposait à la politique extérieure de ces pays.

Le poids de la mondialisation reste plus que jamais en 1984 une réalité au Maghreb. En fait, il n'y a plus guère de contrepoids extérieur possible à cette dynamique. Ni en quantité, ni par nature la coopération avec les pays socialistes, ou la coopération Sud-sud ne sont en mesure de contrarier le mouvement. La première est menée avec des pays qui, eux-mêmes, sont de plus intégrés au marché mondial, et elle ne se différencie plus des autres relations internationales que dans le domaine militaire. Quant à la coopération Sud-sud, grand espoir de la diplomatie algérienne il y a dix ans pour réformer l'ordre économique international, sa portée concrète est devenue négligeable, et sa référence même a perdu beaucoup de sens et de place dans le discours des dirigeants maghrébins.

Dans ce contexte, tout semble pousser — faute d'alternatives crédibles dans l'immédiat — au réalisme. L'action internationale maghrébine en est profondément marquée. Aucun des pays concernés ne parvient plus aujourd'hui à développer un jeu mondial susceptible de lui donner prise sur les lois du système économique international. L'Algérie y a presque explicitement renoncé, et les excès libyens montrent la vanité des ambitions d'une diplomatie de matamore. Soumise à l'influence du système international, mais ne pouvant plus réagir contre lui, la diplomatie maghrébine rétrécit pour l'essentiel son rayon d'action à trois champs, définis par une géopolitique de proximité : au Nord, l'Europe, qui couvre 60 % des échanges économiques maghrébins ; à l'Est le Machreq, avec ses affinités avec le Maghreb, et ses tensions ; au Sud enfin le Sahara, et les enjeux, avoués ou non, de l'arrière-pays africain.

Deux de ces champs, celui du Nord et de l'Est, favorisent les rapprochements entre pays du Maghreb, car globalement ceux-ci s'y confrontent à des puissances et des partenaires face auxquels l'influence du Maghreb ne peut s'étendre. Par contre, le Sahara fait figure d'« espace vital » maghrébin où se développent des stratégies concurrentes d'extension territoriale ou de conquête de zone d'influence. C'est ici que tous les conflits maghrébins majeurs se tissent et contrarient la dynamique unitaire maghrébine dont le feuilleton connaît en 1984 de nouveaux rebondissements.

Par ailleurs, dans deux des trois champs d'action extérieure du Maghreb, celui du Nord et du Sud, un partenaire continue à peser d'un poids considérable

sur le jeu maghrébin, la France. Son omniprésence et l'ambivalence de ses rôles justifient de lui consacrer une place à part entre les rapports du Maghreb avec le système mondial d'une part, la dynamique intermaghrébine, d'autre part.

I. — LE MAGHREB DANS LE SYSTÈME MONDIAL

Les contraintes du marché mondial déterminent pour beaucoup la politique extérieure des pays maghrébins. Le réalisme amène ceux-ci à une attitude de plus en plus passive face à la logique même de l'« économie-monde ». Seules paraissent encore ouvertes les marges d'action individuelles que donnent la possession de richesses naturelles et la façon d'en tirer profit.

Cette situation est typiquement celle de l'Algérie. Devenue très discrète dans les grands forums internationaux, (on note seulement un appel en août 84 lors de la conférence de Mexico sur la population, pour une action concertée en matière de démographie), elle s'efforce de négocier au mieux ses atouts économiques avec les grands pays industriels.

Deux traits continuent à caractériser la situation économique de l'Algérie par rapport au monde extérieur : la solidité relative de ses finances, et la fragilité de sa structure exportatrice. La rigueur des finances algériennes inspire toujours confiance aux opérateurs internationaux (deux prêts importants sont consentis par la BIRD en janvier et juin 1984), même si le pays apparaît désormais très endetté, et tend à préserver son équilibre financier en puisant dans ses réserves en devises. Quant aux exportations, qui permettent en 1984 de maintenir un commerce extérieur largement excédentaire (les importations sont couvertes à 130 % par les exportations), elles ont l'inconvénient de reposer à 97 % sur les seuls hydrocarbures, et notamment sur le gaz qui lie durablement l'Algérie à divers partenaires, mais qui est soumis aux aléas du marché et aux fluctuations du dollar. La diversification des exportations algériennes est restée en 1984 un problème à l'ordre du jour, mais elle n'a guère progressé. Et c'est donc très largement autour de la vente du gaz saharien, qu'ont évolué les rapports de l'Algérie avec les principaux pays industrialisés.

Le litige né en juillet 1983 avec les Etats-Unis sur le prix du gaz n'a pas trouvé sa solution cette année, malgré plusieurs phases de négociation dont l'échec a amené la Sonatrach à saisir la Chambre de Commerce internationale. Il a fini par avoir des répercussions sur les échanges économiques, et de façon plus diffuse sur les relations politiques, moins actives que celles qui s'étaient développées en 1983 et prolongées en février 1984 par la signature d'un grand accord agricole, à l'occasion de la visite du Secrétaire américain à l'agriculture.

De même un accord envisagé avec le Japon sur la vente du gaz algérien n'est pas encore parvenu à se formaliser, ce qui a fait revoir en baisse les prévisions de croissance des exportations de gaz.

Les relations avec l'Europe (le cas de la France sera donc évoqué plus loin) sont également fortement influencées par le problème du gaz. Avec l'Italie, qui a, depuis le début de l'année 83, réglé son contentieux gazier, les relations

économiques et politiques connaissent en 1984 une période favorable : plusieurs contrats importants sont conclus, dont le plus gros contrat du plan quinquennal algérien. Une mission économique du patronat italien vient une semaine à Alger en avril pour essayer de faire doubler les exportations italiennes. En novembre, c'est au tour de M. Bettino Craxi d'effectuer la première visite d'un président du Conseil italien à Alger. Avec la Belgique, qui voudrait bien voir réviser en baisse ses obligations d'achat de gaz, les relations sont un peu moins euphoriques, mais on s'efforce de part et d'autre de les ménager : M. Ghazali, ancien ministre de l'énergie, est nommé ambassadeur à Bruxelles, et le ministre belge des affaires économiques affirme en juillet à Alger que la Belgique ne remet pas en cause le contrat, même si elle entend faire valoir le caractère peu supportable de son déficit avec l'Algérie.

C'est finalement avec l'Espagne que les relations vont se détériorer. Le litige non réglé entre les deux pays sur la réduction des ventes de gaz algérien se transfère sur le terrain économique (annulation de contrats) et prend un tour polémique de plus en plus marqué (articles incendiaires dans la presse algérienne, suppression de lignes maritimes).

Avec les autres partenaires occidentaux de l'Algérie, les relations sont plus sereines. Deux accords organisant la coopération économique sont signés avec la Grande-Bretagne en mars; en décembre, une société mixte de matériel ferroviaire est créée avec une entreprise d'Allemagne fédérale. Les échanges se développent avec la Grèce (la commission mixte algéro-grecque se réunit en mai à Athènes), et surtout avec le Canada, dont l'Algérie est le premier partenaire en Afrique : des accords de coopération, et de gros contrats sont signés, tandis que le ministre des Affaires étrangères canadien effectue en avril une visite à Alger.

Moins favorisé que l'Algérie en sources de devises, et appauvri par une économie de guerre, le Maroc avait frôlé en 1982 la cessation de paiement. Sa situation a présenté des signes encourageants de redressement en 1983 et 1984 comme le constatent les rapports du FMI et de la Banque mondiale. Il ne devient pas pour autant un partenaire commercial recherché (le taux de couverture de ses importations par les exportations n'est que de 55 % en 1984, soit légèrement en baisse par rapport à l'année précédente). Beaucoup de ses relations économiques internationales relèvent plus de l'assistance — financière ou même alimentaire — que de l'échange commercial. C'est le sens de la plupart des prêts et aides consentis en 1984 par les institutions internationales (BIRD, AID, CCE). Mais cette dimension est aussi présente dans les rapports bilatéraux, avec l'Italie ou l'Allemagne par exemple, et surtout avec les Etats-Unis. Ce pays occupe une place de plus en plus significative dans la politique extérieure marocaine. Outre l'aide proprement dite, il a en 1984 développé sa coopération avec le Maroc dans le domaine économique (recherche d'hydrocarbures, accord pour favoriser les investissements américains) et dans le domaine militaire. La coopération militaire devient multiforme : formation militaire, fourniture d'armements, modernisation de bases militaires. Son importance confirme la place que tend à tenir le Maroc dans la nouvelle stratégie arabe des Etats-Unis. Une place

reconnue par l'existence d'une commission mixte militaire américano-marocaine qui a tenu à Fès, en mai, sa troisième session en présence du Secrétaire américain à la défense. D'autres signes et d'autres visites marquent l'importance des relations politiques avec les Etats-Unis : l'acceptation par le Maroc de voir construire à Tanger une station relais pour la « Voix de l'Amérique », la visite au Maroc du Secrétaire américain à l'agriculture en février, celle du premier ministre marocain aux Etats-Unis le même mois. Même le traité maroco-libyen conclu en août, ne semble pas remettre en cause le bon climat politique régnant dans les relations maroco-américaines. Sur le plan économique, néanmoins, c'est avec l'Europe que le Maroc continue à réaliser la très grande majorité de ses échanges. Cela explique l'inquiétude marocaine sur les conséquences de l'élargissement de la CEE. Au cours d'un périple dans les capitales européennes en juin, le ministre marocain du tourisme avait transmis aux divers gouvernements un memorandum critique sur les propositions de la CEE en matière de politique méditerranéenne. Mais la meilleure façon de ne pas être marginalisé est encore d'être partie prenante. En novembre, le souverain marocain prend l'initiative de demander l'entrée du Maroc dans la CEE, une demande traitée parfois en boutade, mais qui est aussi un véritable pavé dans la mare de la géopolitique méditerranéenne « naturelle ». En attendant cet horizon européen, le Maroc veille à entretenir avec les Européens proches de bons rapports de voisinage. Au cours de la visite au Maroc, en mars, du ministre portugais des Affaires étrangères, un accord général de coopération est signé, et une commission mixte est créée. Surtout les rapports avec l'Espagne prennent une tournure de plus en plus harmonieuse : accord sur la pêche avec toute une série de retombées économiques pour le Maroc, et coopération militaire qui s'est concrétisée par des manœuvres communes au Maroc en octobre. Avec les autres pays d'Europe, on notera plusieurs accords de coopération signés en 1984 avec l'Allemagne fédérale, qui reste un partenaire commercial important du Maroc.

La situation économique internationale de la **Tunisie** est très proche de celle du Maroc, même si elle ne conduit pas ce pays, qui tient à son ancrage oriental, aux mêmes perspectives politiques.

La fragilité du commerce extérieur et la couverture de plus en plus insuffisante des importations par les exportations (57 % en 1984, contre 59 % en 82 et 83, et 66 % en 81) amènent ce pays, comme le Maroc, à développer des relations commerciales fortement mêlées d'assistance financière. La BIRD est devenue le premier bailleur de fonds de la Tunisie, et couvre des opérations de « développement » au sens très général du terme. D'autres organisations internationales, comme le PNUD, fournissent des aides ponctuelles. Et certains emprunts auprès de groupes de banques internationales visent plus à combler le déficit du pays en devises qu'à financer des projets de développement. Au niveau bilatéral, beaucoup de prêts, accordés par le Canada ou les Etats-Unis, servent à financer l'achat de produits alimentaires, après les émeutes de Tunis en janvier 84, dont on a fait porter la responsabilité sur les mesures d'austérité qu'aurait exigées le FMI.

Les Etats-Unis occupent une place importante dans les échanges extérieurs

tunisiens. Deuxième client de la Tunisie en 1983, ce pays développe en 1984 sa présence dans le domaine pétrolier, et apporte son assistance en matière de transferts de technologie. Sur le plan culturel, il signe en février un accord de coopération avec la Tunisie. Mais globalement la présence des Etats-Unis est moins marquante qu'au Maroc, notamment sur le plan militaire, où les Tunisiens ont beaucoup restreint leurs achats d'armement américain.

L'économie tunisienne reste, comme celle des autres pays du Maghreb, fortement tournée vers l'Europe. La Communauté européenne en tant qu'institution apparaît comme un partenaire de plus en plus régulier de la Tunisie, même si celle-ci manifeste à plusieurs reprises en 1984 sa préoccupation devant les conséquences de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal sur les exportations tunisiennes. Des assurances lui sont données en avril à propos de l'huile d'olive. Et des prêts sont consentis à la Tunisie par les institutions communautaires. Par ailleurs, plusieurs emprunts tunisiens sont lancés en 1984 sur les euromarchés pour des projets de développement pétrolier et touristique.

Le pays européen qui, après la France, demeure le principal partenaire de la Tunisie est l'Italie, avec laquelle plusieurs accords de coopération sont signés en 1984 dans des domaines très divers (développement agricole, aide alimentaire, industrie, pêche). Plusieurs contrats sont également obtenus par les entreprises tunisiennes. La bonne marche des relations entre les deux pays est illustrée par la visite en décembre à Tunis du président du conseil tunisien, et par un accord sur l'extension du rayon de diffusion de la télévision italienne à l'ensemble du territoire tunisien.

D'autres accords de coopération et contrats sont signés avec l'Allemagne fédérale, la Suède, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas. Une Chambre de Commerce tuniso-belge-luxembourgeoise est créée en décembre.

Face à une situation agricole et alimentaire dramatique, l'année 1983 en **Mauritanie** s'était terminée sur des appels solennels à l'aide internationale lancés à la fois par le chef de l'Etat et par la Croix-Rouge internationale. Les relations internationales de ce pays en 1984 sont essentiellement axées sur ces flux d'aide, qui prennent beaucoup plus souvent la forme de dons que de prêts, provenant de toutes sources : institutions internationales, organismes privés, Etats. Dans ce contexte de totale dépendance par rapport au monde extérieur, on notera cependant la signature de deux accords de coopération, avec l'Italie en juillet, et avec la République fédérale d'Allemagne en novembre qui, l'un et l'autre, visent à promouvoir le secteur de la pêche. Celle-ci, depuis l'établissement d'une zone économique exclusive constitue un atout économique essentiel pour la Mauritanie (50 % des ressources en devises). Mais les effets n'en sont pas encore sensibles tant il est difficile pour la Mauritanie de faire reconnaître son autorité matérielle sur sa zone maritime. Un autre atout est l'important gisement de phosphates, découvert en mai; mais là aussi il faut attendre une mise en exploitation qui exigera d'importants investissements étrangers.

Un pays beaucoup moins soumis aux contraintes de la survie est la **Lybie**, que sa situation dans l'économie-monde rapprocherait du cas algérien. Mais par beaucoup de points au contraire, le jeu international libyen s'en distingue.

L'année 1984 illustre bien le mode de fonctionnement extérieur du régime libyen, une stratégie internationale jugée souvent incohérente, irresponsable, imprévisible, mais à qui tous ces traits confèrent justement une certaine « efficacité » dans la capacité de contester — négativement — l'ordre international. C'est sans doute par là que le comportement de la Libye est le plus différent de celui de l'Algérie des années 70, dont la démarche s'est toujours voulue constructive et responsable. Cela tient sans doute pour une part à la personnalité des hommes au pouvoir : comparé à des dirigeants algériens qui recherchaient la respectabilité internationale, le colonel Kadhafi apparaît comme le produit « corrompu », au sens de Montesquieu, d'un pouvoir trop absolu. Mais par delà la mégalomanie du personnage, le fait qu'il puisse tenir sur la scène internationale le rôle de trublion et de « fomentateur » de désordres appelle réflexion sur les modes d'expression des acteurs internationaux. On peut se demander si le contexte international actuel et le caractère très contraignant de la mondialisation ne favoriseront pas de plus en plus des comportements de type libyen, le non-conformisme du désordre, de l'incohérence, voir du terrorisme, apparaissant comme une alternative tentante pour des petits acteurs internationaux devant lesquels se ferment les autres voies d'action sur le système mondial. Il y a dans le comportement libyen — qu'on hésite à appeler une stratégie — une attitude relativement désespérée qu'il ne serait pas inutile de prendre en considération, ne serait-ce que pour son caractère contagieux.

1984 apparaît comme un pas décisif de cette nouvelle donne de l'action internationale libyenne. C'est surtout en direction des Etats-Unis que le changement se manifeste le plus. Après l'embargo économique imposé par les Américains, il n'y a plus comme autrefois un décalage entre le discours politique et la continuité des relations économiques. Les dernières compagnies pétrolières américaines essaient de liquider leurs intérêts en Libye. La polémique, les procès d'intention, les actes d'agression ou de provocation tiennent désormais le devant et le fond de la scène. D'un côté, les manœuvres américaines répétées (en mars et juillet) à proximité des côtes libyennes, de l'autre, les menaces et préparatifs d'action terroriste libyenne créent un climat de tension permanente entre les deux Etats, sur lequel les modes de règlement pacifique des conflits n'ont plus de prise. Alors que les ressortissants et diplomates libyens sont étroitement surveillés aux Etats-Unis et chez leurs alliés, éclate en août la rocambolesque mais grave affaire des mines mouillées dans le canal de Suez et en Mer Rouge. Bien que la Libye nie sa participation à cette action terroriste revendiquée par le Jihad islamique, plusieurs indices laissent penser que le cargo libyen « Ghat » à pu y être mêlé. En raison de sa sympathie affichée pour le terrorisme, la Libye fait désormais figure de paria sur la scène internationale. D'elle-même, elle ferme en septembre 23 de ses ambassades à l'étranger, par mesure d'économie dit-on, aussi peut-être parce que le régime libyen ne croit plus à l'efficacité des voies diplomatiques normales.

Mais le terrorisme, pratiqué notamment par les responsables libyens contre leurs opposants en exil, se retourne parfois contre eux. Des diplomates libyens sont victimes d'attentats à Rome en janvier et en décembre, à Madrid en septembre. Surtout le comportement libyen en Grande-Bretagne (assassinats

d'opposants et attentats, aide libyenne à l'IRA et aux mineurs en grève, mort d'un policier britannique) conduit à une détérioration majeure des rapports entre les deux pays : toutes les relations diplomatiques sont rompues en avril.

Avec les autres pays européens, les relations traversent également des difficultés, à la fois en raison de l'attitude libyenne, et sous la pression des Etats-Unis qui poussent les Européens au boycott économique de la Libye. Ils invitent notamment les Belges à ne pas favoriser l'équipement nucléaire d'un « régime aussi imprévisible et instable que celui de Kadhafi ». Sans que la consigne de boycott soit vraiment suivie, on doit constater que la Libye éprouve certaines difficultés en 1984 à exporter et à trouver des partenaires commerciaux. Elle est de plus en plus obligée de recourir aux accords de troc pour écouler ses hydrocarbures, et honorer ses dettes. Cela lui permet de conserver un assez bon niveau de coopération économique avec la Grèce (un gros accord de coopération est signé en octobre), l'Espagne (malgré les inquiétudes de ce pays par rapport à l'unité maroco-libyenne), et surtout avec l'Italie, qui passe sur les péripéties politiques pour devenir le grand partenaire économique de la Libye. C'est l'Italie à qui est confiée la mise en exploitation du grand gisement pétrolier de Bourj, et le ministre des affaires étrangères italien est un des seuls responsables occidentaux, avec le premier ministre grec, à se rendre en visite officielle en Libye cette année. Avec Malte aussi les relations se développent, tout en étant peu significatives sur le plan économique. Un voyage du président Kadhafi dans l'île débouche sur la conclusion d'accords de coopération (en novembre), et d'un traité d'amitié qui s'étend aux domaines stratégique et militaire.

Malgré ces quelques éléments favorables, et bien sûr l'« union » avec le Maroc, qui sera évoquée plus loin, la Libye termine l'année 1984 sensiblement plus isolée sur le plan diplomatique qu'elle ne l'était un an plus tôt. Même les relations qu'elle continue à essayer de développer avec les pays socialistes ne la sortent pas de cet isolement. Et elles illustrent le rôle de moins en moins grand que jouent ces pays dans l'horizon international maghrébin.



Ni la coopération avec les pays socialistes, ni la coopération Sud-sud ne constituent plus des leviers susceptibles d'infléchir le processus d'intégration des pays du Maghreb au système économique mondial.

Depuis toujours, le poids des **pays socialistes** a été léger dans les échanges extérieurs maghrébins, et seules les convergences politiques et la coopération militaire pouvaient être porteuses de sens. Ce sont elles aujourd'hui qui tendent à leur tour à perdre leur crédibilité. Les grands traités politiques, comme ceux conclus par la Libye les années précédentes restent des cadres vides, et la coopération militaire a tendance à voir son champ d'action rétrécir. Quant aux relations économiques, elles sont tellement soumises à la logique du marché mondial, qu'elles ne peuvent plus être considérées comme des alternatives réelles pour les pays du Maghreb. Elles sont au contraire parfois susceptibles de désordres, comme la brutale chute d'achats de phosphates tunisiens par les pays de l'Est en 1984. Et elles sont assez indifférentes aux régimes politiques, puisque

une fois de plus le Maroc fait figure en 1984 de partenaire commercial sérieux de l'URSS, en signant avec ce pays, en octobre, un très gros programme quinquennal d'échanges.

Pour une part, la coopération économique avec les pays socialistes s'inscrit dans les mailles laissées libres par les échanges avec les pays occidentaux. Ainsi l'URSS engage-t-elle en 1984 des pourparlers pour la construction de centrales nucléaires civiles en Libye et en Tunisie. De même, l'URSS et la Pologne relaient en partie les acheteurs défaillants du pétrole libyen. Pour le reste, l'alignement du commerce des pays socialistes sur les pratiques occidentales est bien illustrée par la conclusion en octobre, lors du voyage du premier ministre tunisien en Chine, d'un accord de coopération triangulaire Chine-Tunisie-Koweït pour la construction d'une usine d'engrais chimiques en Tunisie. La Chine qui est assez active en Mauritanie, l'est sur un mode proche de celui des pays occidentaux : l'assistance. Celle-ci est au centre de l'accord conclu en juillet lors de la visite en Chine du ministre mauritanien des Affaires étrangères.

Le pays du Maghreb qui entretient de façon régulière des relations très diversifiées — même si elles ne sont pas importantes en volume — avec les pays socialistes reste l'Algérie. Mais l'année 1984 ne fait qu'entretenir cette coopération sans l'enrichir par des éléments très nouveaux. On notera seulement la visite officielle en décembre du président est-allemand, et l'enlèvement par une société soviétique d'un gros contrat de centrale thermique en octobre. L'Algérie qui cherche, depuis plusieurs années, à sortir de son face à face avec l'URSS en matière de coopération et de fournitures militaires n'en est empêchée que par la position jugée trop pro-marocaine des pays occidentaux et notamment des Etats-Unis. C'est donc un peu malgré l'Algérie que ce domaine reste une des seules positions dominantes de l'URSS au Maghreb. Une autre visite de chef d'Etat « socialiste » est à signaler en 1984, celle du président yougoslave. Mais elle relève plus de la politique méditerranéenne de l'Algérie, et le gros contrat d'achat de gaz conclu à cette occasion ancre encore un peu plus l'Algérie à la rive nord de la Méditerranée occidentale puisqu'elle est désormais liée par des contrats de vente de gaz avec tous les pays de cette rive.

La **coopération Sud-sud** est devenue une réalité quasi-inexistante pour plusieurs des pays maghrébins : Maroc, Tunisie, et bien sûr Mauritanie. Elle conserve en 1984 une place économique symbolique dans la stratégie internationale algérienne : ce pays consacre 1 % de son PIB à l'aide au Tiers-Monde, et a en 1984 des rapports assez actifs avec le Mexique, l'Inde, l'Argentine, par exemple. Surtout, elle occupe une place politique symbolique dans le jeu international libyen, qui coopère avec l'Inde (35 000 Indiens travaillent en Libye), Cuba, mais entend aussi aider le Nicaragua ou le FLNKS. Dans le même esprit, une coopération en matière de matériel militaire se poursuit avec le Brésil, dont le ministre de la marine vient à Tripoli en octobre.

La coopération Sud-sud a beaucoup souffert de ne plus être portée par les succès de l'OPEP et d'être au contraire très affectée par les déchirements de cet organisme. Elle n'en demeure pas moins la référence dormante d'un autre jeu possible des Etats maghrébins sur la scène internationale, une expérience qui pourrait être réactivée à l'occasion d'une crise mondiale majeure.

II. — LE MAGHREB ET LA FRANCE

La France continue à occuper dans l'horizon international maghrébin une place centrale, dont on soulignait la complexité l'an dernier : l'omniprésence française dans différents théâtres d'action maghrébins pèse sur la diplomatie des Etats de la région, mais, dans le même temps, les ambiguïtés des intérêts et politiques de la France vis-à-vis du Maghreb offrent à ces Etats des prises pour mieux asseoir leur jeu international, et rechercher certains équilibres.

La nature complexe des relations franco-maghrébines doit encore beaucoup à l'héritage colonial. Mais celui-ci touche moins aujourd'hui les structures et les économies internes (ici la France tend à devenir seulement un partenaire important parmi d'autres comme l'Italie) que le terrain culturel, et surtout la géopolitique maghrébine. Si, particulièrement, la « francité » du Maghreb apparaît comme une lourde marque du passé, à maîtriser ou à réduire, elle est aussi, vis-à-vis du reste du Monde arabe, un des facteurs de l'identité maghrébine, comme l'illustre a contrario l'exception libyenne qui rend ce pays presque aussi marginal par rapport au Maghreb qu'au Machreq. Acteur essentiel du système européen, la France est aussi par ses anciennes responsabilités en Afrique du Nord un intermédiaire difficilement contournable dans les rapports du Maghreb avec l'Europe; elle se pose, à plusieurs reprises en 1984, en défenseur des intérêts du Maghreb, face à l'élargissement de la CEE. Enfin au Sud, là où les pays du Maghreb voient une partie de leur avenir, toute manifestation d'expansion maghrébine se heurte de plein fouet à la zone d'influence française en Afrique Noire, comme cela a une nouvelle fois été vérifié cette année avec l'affaire tchadienne. Il y a bien sûr aussi entre la France et les pays du Maghreb des convergences. Ayant rétréci son rayon d'action, la diplomatie maghrébine (sauf dans le cas libyen) est moins en concurrence que jamais avec la diplomatie française au niveau mondial. A ce niveau au contraire, la France apparaît parfois comme un médiateur des intérêts maghrébins, même si son « tiers-mondisme » s'est quelque peu essouffé.

Donc, plus effacée au niveau interne au fur et à mesure que s'éloigne la période de la décolonisation (comme le montre la diminution spectaculaire du nombre de Français résidant au Maghreb, qui passent en 15 ans de 175 000 à 80 000), l'interférence française reste une donnée très importante des diplomaties maghrébines actuelles.

Le pays qui conserve avec la France les relations les plus importantes en 1984 est l'Algérie. Après la nouvelle donne de la coopération — « co-développement » et relations politiques privilégiées — réalisée en 1982 et 1983, l'année 1984 s'engage dans l'euphorie des résultats obtenus l'année précédente en matière d'échanges économiques. La France a enlevé autant de gaz que tous les autres clients de l'Algérie, et en contrepartie les contrats français signés avec l'Algérie ont atteint la somme record de 25 milliards de francs, dix de plus que l'année précédente. Le déficit au détriment de la France est en train de se combler, (l'équilibre sera atteint en 1984), et le seul problème semble être de

maintenir le rythme de la coopération. La noria des échanges de visites reprend, pour achever le dispositif des accords de la nouvelle coopération, nourrir ceux signés précédemment, ou simplement procéder à des échanges de vues sur la politique internationale. Ce dernier point est le but des déplacements du ministre algérien des affaires étrangères à Paris en février, du Secrétaire du Parti socialiste français à Alger en mars, de M. Cheysson en avril et en août, du président de l'Assemblée populaire algérienne en novembre à Paris, et même d'une certaine façon, de Raymond Barre en octobre, invité par le ministre de l'enseignement supérieur. Le président Mitterrand vient lui-même en octobre, rassurer le président Chadli sur la position française après le rapprochement maroco-libyen. Enfin, la présence officielle du ministre français des affaires étrangères aux fêtes du 30^e Anniversaire de l'insurrection algérienne est interprétée comme un signe du très fort rapprochement politique entre les deux pays, même si elle suscite des réactions en France.

La convergence politique apparaît donc plus grande que jamais entre les deux pays. Chacun veille à dissiper tout malentendu et à éviter une « banalisation » de la coopération, que Alger voudrait peut-être encore plus exclusive que Paris, qui entend ménager ses autres « amis » de la région. Pour des raisons d'efficacité diplomatique, cette concertation permanente n'a affiché que des fruits discrets sur les théâtres extérieurs, mais on peut penser qu'elle s'est beaucoup intéressée à la question du Moyen-Orient et à celle du Tchad, au moins jusqu'à l'époque du traité maroco-libyen.

Les nuages qui vont très progressivement apparaître sur la coopération économique bilatérale seront moins faciles à dissiper que les malentendus politiques.

La coopération bilatérale est d'abord une machine très lourde à gérer à la fois par ce qu'elle hérite du passé et par ce qu'elle tente de mettre en place secteur par secteur. Plusieurs déplacements de responsables français et algériens sont consacrés à cette mise en place (le chef d'état-major de la marine française en février, le ministre algérien des transports en avril, le ministre de la coopération en mai, le secrétaire d'Etat français à l'énergie en juin, le ministre français de l'agriculture en décembre). Mais une approche globale est aussi nécessaire. C'est le sens du « Comité d'évaluation » de la coopération dont la création est décidée lors de la visite de M. Nucci en mai.

Par ailleurs, pour nouvelle qu'elle soit, la coopération ne peut éviter la résurgence d'anciens problèmes, faciles à régler pour certains, plus tenaces pour d'autres, et jamais à l'abri d'une détérioration brutale du climat psychologique entre les deux pays. Les problèmes « faciles » à régler (ou à laisser sans suite), même s'ils peuvent être douloureux sur le plan individuel, sont ceux relatifs aux personnes quand celles-ci ne font pas masse comme l'immigration : problème des coopérants, représentants d'une espèce résiduelle, qui n'en finit pas de disparaître; problème des enfants de couples « mixtes », source de vives polémiques durant le second semestre 1984; problème enfin des quelques Français vivant en Algérie, et qui n'arrivent toujours pas à réaliser et transférer leurs biens. Plus fondamentaux, les intérêts d'Etat nourrissent des conflits moins aisés à sur-

monter, même si les tensions s'expriment ici de manière d'abord feutrée. Le problème de la balance commerciale et de celle des paiements (faut-il tenir compte comme le veulent les Algériens des « invisibles » que constitue l'argent des immigrés non transféré en Algérie ?) est bien sûr de ce type. De même celui des achats de pétrole algérien par la France, ou celui du prix du gaz algérien.

La façon dont se réamorçe le problème du gaz en 1984, malgré un « aménagement technique », négocié en juin, des engagements français d'achat de gaz algérien, rappelle de vieux scénarios : pieux mensonges en surface, parties de bras de fer en-dessous, avec la tentation permanente de mettre en synergie problèmes économiques, soupçons politiques, et climat passionnel. En observant ce presque quart de siècle de relations franco-algériennes, on en arriverait à penser que trop de coopération nuit puisqu'elle ne peut manquer d'être remise en cause à court terme... Il a été impossible durant cette période de trouver un équilibre entre le désir de convergence intense des deux pays, et celui de relation « banalisée », comme si tout rapprochement appelait un besoin immédiat de s'en dégager et comme si la relation entre les deux pays ne pouvait être vécue qu'en dents de scie, et sur un mode passionnel.

Dans cette évolution cyclique, 1984 apparaît comme une période transitoire où derrière les grandes déclarations s'accumulent les lentes détériorations et la morosité.

Les réminiscences du passé, la façon surtout dont chacun des deux partenaires définit son identité par rapport et contre l'autre, pèsent à coup sûr fortement dans ce mélange détonnant de retrouvailles euphoriques et de mésententes frustrées qui caractérise bien la relation franco-algérienne et qu'il faut réapprendre en permanence à gérer. Pourtant chacun des deux pays a absolument besoin d'une certaine convergence politique avec l'autre pour conduire son jeu international. Cette complémentarité nécessaire a souvent joué pour mettre fin aux périodes de brouille. On peut regretter que ce ne soit pas à partir d'elle que se construise une relation franco-algérienne vraiment sereine.

La bonne entente du **Maroc** avec la France en 1984 a été un des facteurs de la dégradation relative du climat des relations franco-algériennes. Pourtant, cette coopération franco-marocaine apparaît moins passionnelle, et dans l'ensemble moins dense que son équivalent franco-algérien.

De nombreux déplacements de personnalités françaises ont marqué en 1984 la coopération entre les deux pays : en février, le secrétaire d'Etat à la mer vient conclure un accord en matière de pêche, suivi en avril par le ministre des relations extérieures, en août par celui chargé des affaires européennes (qui promet de défendre les intérêts marocains dans le cadre de l'élargissement de la CEE), en octobre par le président du CNPF, qui conclut un très gros contrat de construction d'un complexe d'engrais, en décembre enfin par Raymond Barre, reçu presque aussi officiellement qu'à Alger, deux mois plus tôt.

Du côté marocain, c'est le premier ministre qui vient lui-même à Paris en avril, accompagné de six ministres pour donner « un nouveau souffle » à la coopération dans tous les domaines. Il s'efforce notamment d'intéresser le secteur public et le secteur privé français à un ensemble de projets économiques

ambitieux à réaliser au Maroc dans les cinq ans à venir. Les freins à ces perspectives d'échanges économiques tiennent bien sûr à la situation financière encore difficile du Maroc. C'est pourquoi tous les projets sont conditionnés par des accords de financement (deux importants sont signés en juin et juillet) ou même par des aides financières directes, comme celle accordée en avril à la balance des paiements marocaine. Sur le plan culturel, les relations sont aisées depuis que le Maroc a reconnu au français le statut de « première langue étrangère obligatoire », et le premier ministre marocain demande même à la France de reconsidérer sa décision de fermer plusieurs lycées français au Maroc. Mais la visite qui a suscité le plus d'intérêt et de commentaires est celle du président Mitterrand à Ifrane fin octobre, après la signature du traité d'Oujda entre le Maroc et la Libye. La teneur des conversations est restée mystérieuse, mais cette visite a montré à quel point l'interférence française pesait encore sur la diplomatie maghrébine, y compris dans les relations intermaghrébines.

La situation économique de la Tunisie connaît les mêmes difficultés que celles du Maroc et le profil de la coopération avec la France est donc assez proche. Les échanges commerciaux qui continuent à placer la France au premier rang des partenaires de la Tunisie sont soutenus par des accords financiers et diverses formes d'assistance. Trois accords d'« aide urgente » sont ainsi signés par le ministre français de la coopération venu à Tunis en février peu après les émeutes de la faim. En août, la commission mixte financière franco-tunisienne élabore deux nouveaux protocoles financiers destinés à financer divers projets industriels. Les banques privées interviennent aussi, notamment pour permettre la réalisation d'un complexe d'engrais chimiques, confiée en juillet à une entreprise française. Un autre fait notable de la coopération économique en 1984 est la signature d'un accord entre la région Languedoc-Roussillon et celle de Sfax.

Comme les Marocains, les Tunisiens sont très préoccupés par l'élargissement de la CEE et attendent de la France qu'elle défende leurs intérêts. C'est ce que fait en avril, à Luxembourg, le ministre français des affaires européennes, après avoir effectué peu avant un voyage à Tunis.

Sur le plan politique, les relations entre les deux pays ne sont marquées par aucune difficulté en 1984. Au contraire des accords sont signés à Paris, en février, lors de la visite du ministre tunisien de l'Habitat, pour régler les problèmes relatifs au patrimoine français en Tunisie.

La signature du traité maroco-libyen entraîne des consultations entre les deux pays (M. Cheysson vient spécialement à Tunis en août). Et en décembre, M. Mitterrand envoie au président Bourguiba un message sur sa rencontre avec le colonel Khadafi, qui avait suscité quelques inquiétudes en Tunisie.

Le pays maghrébin qui entretient les relations les plus tendues avec la France en 1984 est évidemment la Libye. Les relations économiques entre les deux pays ne sont particulièrement ni bonnes ni mauvaises. Le volume global des échanges reste stable par rapport à l'année précédente, même si le déficit commercial s'accroît considérablement pour la France, qui augmente ses importations pétrolières de Libye, mais voit beaucoup diminuer ses exportations.

Quelques rares contrats sont conclus durant l'année, qui n'est marquée par aucune rencontre de travail à l'échelon ministériel. Cette morosité de la coopération est bien sûr liée à la dégradation du climat politique entre les deux pays. La saisie en août par le tribunal de commerce de Marseille du navire libyen « Ghat » ne fait qu'accroître une tension politique due pour l'essentiel à l'évolution de la situation au Tchad.

Toute l'année, déclarations belliqueuses et propos apaisants se sont entremêlés aux péripéties militaires. Depuis août 83, la France contient la pression militaire libyenne — toujours inavouée — au Tchad, sur une « ligne rouge » qui est de façon symbolique et concrète la limite concédée à l'influence libyenne dans la zone d'influence française en Afrique. Tout dépassement de cette ligne entraîne une riposte armée française, parfois coûteuse, comme en janvier quand un Jaguar français est abattu. La crainte d'une escalade militaire amène finalement les partenaires à négocier. A partir de la visite de M. Cheysson à N'Djamena, Addis-Abeba et Tripoli, en février, sont peu à peu mis en place, avec l'aide discrète des responsables marocains, autrichiens, grecs, les éléments d'une solution fondée sur un retrait simultané des troupes libyennes et françaises du Tchad.

L'accord sur « l'évacuation totale et concomitante du Tchad des forces armées françaises et des éléments d'appui libyen du GUNT, ainsi que de la totalité de leurs armements et équipements respectifs » est conclu le 17 septembre. Dans son application, il apparaît assez vite comme un marché de dupe consentante pour la France. En effet, rapide et effectif du côté français, le retrait se révèle très incomplet du côté libyen. Mais, pressés de se dégager du guépier tchadien, les dirigeants français ferment les yeux, et recherchent un peu rapidement une amélioration des relations politiques entre les deux pays.

Une rencontre Mitterrand-Kadhafi a même lieu en Crète le 15 novembre, alors que la présence libyenne est encore forte au nord du Tchad. La réaffirmation, par le président français, que l'évacuation totale est la condition de tout autre développement des relations franco-libyennes n'a guère d'effet sur la pratique libyenne. En décembre, le ministre des Affaires étrangères est bien obligé de constater que les Libyens n'ont pas tenu parole et sont revenus au Tchad. Il invoque cependant le caractère défensif de ces forces pour affirmer que la France n'a pas l'intention de retourner au Tchad pour faire la guerre au nord de la ligne rouge. Une certaine surveillance aérienne est quand même maintenue, et contribue à stabiliser la poussée libyenne vers le sud, appliquant ainsi le principe de la politique africaine de la France rappelé par M. Mitterrand au 11^e Sommet franco-africain en décembre : elle « ne veut ni d'un déséquilibre, ni d'une destabilisation de l'Afrique Noire par des incursions, agressions au conquêtes venant du nord ».

A l'autre bout du Sahara maghrébin, en **Mauritanie**, le problème ne se pose pas du tout en ces termes. La France reste le partenaire dominant de ce pays, et lui apporte en raison de la situation difficile qu'il traverse, une aide plus que doublée par rapport à 1983 : 300 millions de F. au lieu de 130. Cette aide est ventilée par divers accords négociés lors de la cinquième grande commission

mixte qui se tient à Paris en février. Pour moitié, elle est affectée à des programmes de développement rural, et d'amélioration des infrastructures. Au cours d'une visite à Nouakchott du ministre français de la coopération, en juillet, un effort est également prévu en faveur de la pêche qui est, avec ses activités annexes, un secteur d'avenir pour la Mauritanie.

III. — TENSIONS RÉGIONALES ET DIALECTIQUES UNITAIRES

Les politiques maghrébines en direction des régions arabe et africaine apparaissent en 1984 plus liées que jamais aux péripéties des relations intermaghrébines. Cela est particulièrement net sur le théâtre de l'Afrique sahélienne, véritable ventre mou du continent, que sa pauvreté et sa balkanisation font apparaître comme un enjeu entre le Maghreb, les grands Etats noirs, et la France.

Pourtant, si l'**Afrique** est l'horizon inévitable de la poussée maghrébine vers le Sud, la coopération avec les Etats africains représente paradoxalement peu de choses en 1984.

Le Maroc s'est enfermé derrière son mur saharien et, digérant sa conquête, ne manifeste plus guère d'ambition africaine. Il entretient cependant de bonnes relations avec le Sénégal, la Guinée (une agence de coopération, et une commission mixte sont créées), et accorde en décembre une aide de 10 millions de dollars aux pays du Sahel touchés par la sécheresse.

La Mauritanie, tout en étant par sa situation naturelle, le plus africain des pays du Maghreb, ne peut chercher du côté de l'Afrique sahélienne les assistances dont elle a vitalemment besoin. On note cependant le lancement en juin d'un important projet hydraulique financé par la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest et le Koweït, en faveur de plusieurs centaines de villages mauritaniens.

C'est aussi pour un projet hydraulique que la Tunisie reçoit en février un prêt important de la Banque africaine de développement. En mai, la visite du président sénégalais à Tunis débouche sur la création d'une société tuniso-sénégalaise de nutrition animale. Mais de façon globale, la Tunisie est le pays dont les ambitions africaines sont, par sa situation géographique, les plus modestes. Ce n'est pas le cas de l'Algérie, qui entend depuis toujours exercer son influence dans cette direction, tout en respectant les règles du jeu international, contrairement donc à la Libye, à laquelle elle s'oppose de façon larvée à propos du Tchad. En 1984, c'est surtout par des formes de solidarité agissante que l'Algérie marque son intérêt pour l'Afrique. Elle envoie à plusieurs reprises des secours importants au Sénégal, à la Tanzanie, à l'Ethiopie, au Mali,... Les trois quarts de son aide au Tiers-Monde vont à l'Afrique pauvre, et elle propose au vingtième sommet de l'OUA, en novembre à Addis-Abeba, la création d'un fonds spécial d'urgence pour lutter contre la famine et la sécheresse. Sur le plan politique, elle reçoit le président Sekou Touré en mars, et dénonce le caractère « diviseur » de la proposition faite par le président Mobutu, en juillet, de créer une Ligue des Etats d'Afrique Noire.

Il est vrai que l'OUA et le régionalisme africain ont été fortement mis à mal par des conflits d'origine maghrébine. Si l'affaire du Sahara pèse beaucoup moins en 1984 sur l'OUA, celle du Tchad, telle qu'elle a été conduite par la Libye, ne peut que favoriser une méfiance negro-africaine vis-à-vis de certaines menaces maghrébines. Le conflit du Tchad a révélé de façon crue les intentions africaines et les modes d'action du colonel Kadhafi. Après avoir affirmé (en février) qu'aucune force étrangère à l'Afrique ne devait jouer un rôle sur ce continent, Kadhafi a aussitôt précisé en mars que le Tchad devait constituer le « prolongement de la Libye » de la même manière que « le Sud du Soudan faisait partie du Soudan ». Ses ingérences répétées dans la vie politique des Etats africains, le recrutement et l'usage de la légion islamique, ont indisposé à son égard les Etats d'Afrique Noire. Et la visite du chef de la diplomatie libyenne, en décembre, au Niger, au Sénégal et en Gambie ne parvient pas à rétablir des relations harmonieuses avec ces pays. Le seul élément que la diplomatie libyenne peut mettre à son actif en 1984 est la conclusion, en octobre, d'un accord de coopération avec Djibouti.

Les relations du Maghreb avec l'Orient arabe et musulman subissent aussi un certain désenchantement politique, en raison de la crise qui affecte la Ligue arabe. Mais le reflux est ici moins fort que pour l'Afrique, et il est en partie compensé par un développement des relations économiques.

Le pays qui est, en proportion, le plus impliqué dans la coopération économique interarabe est peut-être la Mauritanie, si on considère que 85 % de son endettement l'est à l'égard des pays riches du Moyen-Orient. Plusieurs nouveaux prêts à conditions avantageuses sont consentis en 1984, soit par le Fonds arabe de développement économique et social, soit par la Banque islamique de développement. Sur le terrain politique, peu d'éléments sont à signaler, sinon l'information, non confirmée, que les dirigeants mauritaniens auraient autorisé l'Iran à recruter des Mauritaniens pour les envoyer sur le Front irano-irakien.

Les apports financiers constituent également une part importante des relations avec le Moyen-Orient du Maroc qui, par ailleurs, bénéficie en 1984 d'un don considérable de l'Arabie Saoudite en pétrole (la moitié de la consommation nationale). Mais la coopération prend aussi des formes moins conjoncturelles : conclusion d'accords économiques avec l'Etat des Emirats arabes en janvier et en mars, avec l'Irak en décembre; surtout des opérations conjointes d'investissement sont lancées avec l'Arabie Saoudite pour la réalisation d'un complexe touristique à Tanger et pour la construction d'une usine d'engrais en Arabie Saoudite. Les bonnes relations économiques du Maroc avec ce pays ne paraissent pas étrangères à certaines initiatives diplomatiques marocaines. Le Maroc est en effet très actif sur le terrain diplomatique en 1984, particulièrement par l'influence qu'il exerce sur la Conférence islamique. Le quatrième Sommet islamique se réunit en janvier à Casablanca et décide, à l'initiative du Maroc, de réintégrer l'Egypte dans l'organisation. Dès février, le président égyptien se rend en visite officielle à Rabat, et en octobre, le roi Hassan II propose — mais en vain — la tenue d'un sommet extraordinaire arabe qui vise manifestement le même objectif de réintégration de l'Egypte. Une autre initiative marocaine

novatrice est celle de réunir à Rabat en mai la Conférence biannuelle du Conseil des Communautés juives originaires du Maroc, et d'y inviter une importante délégation israélienne. Les dirigeants marocains proposent même à cette occasion la création d'une « Association des fils d'Abraham pour le dialogue judéo-arabe ». Tout ceci soulève des protestations dans le monde arabe, mais dont la tiédeur révèle une certaine évolution du problème.

Siège d'une Ligue arabe très malade, et sur laquelle elle a peu d'influence, la Tunisie est tenue à plus de réserve dans son action diplomatique en direction du Moyen-Orient. Mais le schéma des relations avec les partenaires de cette région est le même : recherche d'apports financiers provenant des pays pétroliers riches, principalement Arabie Saoudite et Koweït (un énorme prêt de 230 millions D.T. est accordé en mars à la Tunisie par l'ensemble des fonds arabes de développement), développement de la coopération économique interétatique, promotion d'opérations et d'investissements réalisés par des entreprises conjointes, notamment en matière touristique. Comme le Maroc, mais avec plus de discrétion, la Tunisie essaie manifestement de tirer des dividendes économiques de sa modération politique.

L'Algérie est moins soumise aux contraintes économiques dans sa politique « arabe ». Même si elle bénéficie en 1984 d'importants flux financiers arabes, provenant d'Arabie Saoudite, des Emirats Unis, du Koweït, du FADES, elle s'oppose parfois, à l'intérieur de l'OPEP et de l'OPAEP, à certains de ces pays « modérés » : notamment, l'Algérie est pour un maintien strict du prix du pétrole, fondé sur une réduction réelle de la production. L'Algérie étant marginale par rapport à la Conférence Islamique, et désabusée par rapport au mythe arabe, son activité diplomatique dans la région arabe passe peu par des institutions multilatérales, et se concentre, en 1984, sur deux problèmes : l'OLP, dont elle cherche à limiter les divisions internes et ressouder les rangs, quitte à indisposer parfois certains responsables; et le conflit Iran-Irak, pour lequel sa médiation semble proche en mars, et en juin, d'obtenir des résultats. Par ailleurs, certaines informations laissent penser que l'Algérie a engagé avec l'Égypte des négociations discrètes, en vue de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays.

Le conflit palestinien est également une des préoccupations de la diplomatie libyenne mais davantage pour s'en servir et accroître les divisions palestiniennes que pour renforcer le mouvement. Tripoli soutient les dissidents de l'OLP contre Y. Arafat. En septembre, une tentative de conciliation est cependant faite en direction de celui-ci, mais elle reste sans suite.

De façon générale, les relations de la Libye avec ses partenaires arabes illustrent pleinement la dimension caractéristique et confuse de la diplomatie libyenne. Elles ne sont qu'une longue succession de tensions, de conflits ouverts, de tentatives plus ou moins cyniques de réconciliation. Telles sont les relations en 1984 avec la Jordanie, dont l'ambassade de Tripoli est brûlée en février; avec le Soudan, dont la capitale est bombardée en mars; avec l'Arabie Saoudite, où Khadafi tente de faire parvenir des armes aux opposants politiques; avec le Liban, dont le président se rend à Tripoli en octobre. La détérioration des rapports avec les extrémistes chiites libanais se poursuit : un diplomate libyen

à Beyrouth est enlevé puis relâché en juin, et l'ambassade libyenne est dynamitée. Avec l'Égypte enfin, la tension est permanente, marquée par de nombreux incidents, dont le plus important est l'attentat manqué au Caire en novembre contre des opposants libyens. La « fraternité » arabe semble finalement exciter la diplomatie libyenne plutôt que la modérer, comme le montre l'appel à la « liquidation individuelle ou globale des dirigeants arabes proches de l'Occident », lancée en mars par le colonel Khadafi. Le seul pays qui trouve grâce à ses yeux est l'Iran, dont le président se rend à Tripoli en septembre. Dans ce contexte, la coopération économique avec les pays riches du Moyen-Orient est quasiment inexistante. Même un accord de troc avec la Turquie destiné à épouger les dettes libyennes vis-à-vis de ce pays, ne parvient pas à se réaliser.



La diplomatie sauvage pratiquée par la Libye n'épargne pas les relations intermaghrébines, même si dans la forme le colonel Khadafi est parfois amené ici à calmer le jeu pour atteindre ses objectifs. Le comportement libyen occupe une place centrale dans les deux faits majeurs qui marquent les relations intermaghrébines en 1984 : la poursuite et l'évolution du conflit saharien, le traité maroco-libyen.

Malgré la multiplication des activités militaires et diplomatiques à propos du conflit saharien en 1984, on peut estimer que celui-ci entre désormais dans une nouvelle phase, au terme de laquelle il semble appelé à hypothéquer moins lourdement le développement de la coopération intermaghrébine.

La situation militaire est en effet figée, depuis la construction et l'extension de « murs » marocains qui mettent progressivement le Sahara utile à l'abri des offensives du F. Polisario. Celles-ci se multiplient certes en 1984, mais sans affecter profondément le système marocain de défense, malgré l'ampleur des moyens mis en œuvre, et des pertes assez sensibles de part et d'autre (un Mirage marocain est abattu, et le Ministre de la Défense du F. Polisario est tué).

Conscient que le face à face militaire avec le Maroc est relativement désespéré pour lui, le F. Polisario compte sur les contradictions internes marocaines, et sur l'élargissement du conflit militaire aux autres pays pour faire évoluer la situation. Mais ni la Mauritanie, ni l'Algérie ne se laissent engager par les protagonistes dans une telle voie, malgré un grave incident de frontière algéro-marocain en juin. Relayées par une guerre des communiqués, qui empêche d'estimer réellement leur impact, les actions du Polisario finissent donc par avoir essentiellement un objectif diplomatique : rappeler l'existence du conflit et l'effectivité du F. Polisario aux autres acteurs internationaux, et faire qu'une pression internationale s'exerce sur le Maroc pour l'obliger à négocier. La Mauritanie, la Haute-Volta, la Yougoslavie (avec qui le Maroc rompt ses relations diplomatiques) reconnaissent la RASD. Mais cela ne compense pas le lâchage diplomatique et militaire libyen. Un abandon qui réduit beaucoup dans les faits la portée de la défaite diplomatique du Maroc devant l'OUA, lorsque celle-ci, en son vingtième sommet tenu à Addis Abeba, en novembre, décide d'admettre la RASD comme membre à part entière de l'Organisation. Le Maroc

se retire de l'OUA; et le Zaïre suspend sa participation, ce qui stérilise un peu plus l'organisation. Même succès de principe pour le F. Polisario, en décembre, quand l'Assemblée Générale des Nations-Unies demande (avec de très nombreuses abstentions) aux deux protagonistes d'engager des négociations directes. Et même effectivité : rien ne semble pouvoir matériellement contraindre le Maroc à traiter avec le Polisario, qu'il considère comme une « entité fantomatique ». La seule pression diplomatique qui pourrait être efficace est le fait que le conflit saharien nuit à la construction de l'ensemble maghrébin. C'est ce que rappellent à plusieurs reprises durant l'année les responsables algériens et tunisiens, notamment M. Mzali qui demande aux dirigeants maghrébins de dépasser les « entités nationales » pour « envisager le destin du peuple sahraoui dans le cadre du Grand Maghreb arabe ».

Concrètement, cette coopération intermaghrébine que tous les pays appellent de leur vœux est marquée pendant les premiers mois de l'année 1984 par une active détérioration des relations tuniso-libyennes. Les incidents entre les deux pays se multiplient : sabotage du gazoduc algéro-tunisien en janvier, différend à propos de l'application de l'avis de la CIJ relatif au plateau continental, problème des « activités antilibyennes » des Palestiniens réfugiés en Tunisie, accusations libyennes impliquant la Tunisie dans le coup de force raté du 8 mai à Tripoli, refoulement de Tunisiens travaillant en Libye, capture par les Libyens de trois gardes nationaux tunisiens en mai. Malgré le sang-froid que les dirigeants tunisiens essaient de conserver devant la mauvaise foi des accusations libyennes, tout ceci aboutit en mai, au rappel des ambassadeurs, suivi, deux mois plus tard, par la création d'une commission mixte de sécurité chargée de prévenir les sources de friction entre les deux pays. Coutumier des revirements brutaux, le colonel Khadafi manifesta, à nouveau, son intention d'adhérer au traité de fraternité et de concorde algéro-tuniso-mauritanien. Il lui est rappelé que cela implique la reconnaissance des frontières existantes avec l'Algérie, et un arrêt des ingérences politiques que sont par exemple l'entraînement de Tunisiens et d'Algériens dans les camps libyens.

C'est dans cette phase de négociations qu'un brusque coup de théâtre brouille à nouveau les données du jeu intermaghrébin : la signature, le 13 août, du traité d'Oujda entre le Maroc et la Libye. L'effet de surprise est d'autant plus grand qu'il y avait des signes de rapprochement algéro-marocain (participation d'une délégation du FLN au Congrès de l'USFP), et qu'on apprendra plus tard que le Maroc avait en mai fait à l'Algérie une proposition d'union algéro-marocaine dont les termes étaient très proches du traité d'Oujda. Le rapprochement maroco-libyen en 1983, aux dépens du F. Polisario, ne faisait en tout cas, pas imaginer la réalisation d'une union entre des pays et des régimes que peu de choses rapprochent. Si l'obsession unitaire du colonel Kadhafi (la présente opération est sa septième tentative dans le monde arabe) et les soubresauts de sa politique étrangère n'étonnent plus personne, les différents partenaires du Maroc sont surpris par l'engagement de Hassan II. C'est le cas du président Mitterrand qui vient par deux fois au Maroc s'inquiéter de la portée et des répercussions de cette union, notamment sur l'affaire tchadienne. Cependant, les partenaires du Maroc extérieurs au Maghreb, comme la France, l'Arabie

Saoudite, les Etats-Unis semblent se rassurer assez rapidement en constatant que le Maroc n'entend pas modifier sa politique à leur égard, et qu'il est le grand gagnant, non sans cynisme, de cette union. Il y apporte beaucoup moins qu'il ne reçoit, c'est-à-dire : un isolement accru du F. Polisario, un affaiblissement de l'Algérie sur la scène maghrébine, et l'espoir de bénéficié de flux financiers libyens. Les contreparties sont faibles. L'une, remarquée, a été la disparition, en septembre, d'un opposant libyen résidant au Maroc.

Les derniers mois de l'année 1984 sont occupés pour les nouveaux alliés à mettre en place les structures de l'« union arabo-africaine » : secrétariats permanents, ministres résidents de part et d'autre, commissions mixtes et accords sectoriels. Sur beaucoup de points, l'union paraît d'ailleurs plutôt symbolique et formelle, engageant certes un développement de la coopération (comme en matière de transports), mais ne conduisant pas à un processus d'intégration réel. Les autres pays maghrébins s'efforcent de parer comme ils le peuvent à la nouvelle situation. L'Algérie multiplie les contacts avec les pays qui pourraient être menacés par le traité d'Oujda : Mauritanie, Mali et Tunisie. Les rapports institutionnels et économiques avec ce pays se développent harmonieusement depuis le traité de 1983. Mais l'ironie des choses veut que cette « bonne » coopération aboutisse à des échanges économiques qui sont en volume et en structure pratiquement identiques à ceux que la Tunisie entretient avec la Libye. Car, par sa situation géographique et économique, la Tunisie est obligée de ménager son voisin oriental et de passer sur bien des déboires et des menaces. C'est ainsi que malgré le geste inamical que constitue la « nomination », en octobre, de l'ancien ministre tunisien Masmoudi comme représentant libyen aux Nations-Unies, la Tunisie favorise la création et le développement d'une banque tuniso-libyenne, organise la tenue, en décembre, de la grande commission mixte tuniso-libyenne de coopération, et appelle à la réunion d'un sommet maghrébin, dont l'idée ne semble pas rencontrer d'opposition. C'est par cet espoir et dans une détente relative que se termine donc l'épisode 1984 du ballet maghrébin. Fertile en rebondissements, dûs pour beaucoup au jeu libyen, il a quand même marqué combien le rapprochement intermaghrébin se faisait nécessaire face aux contraintes économiques et géopolitiques extérieures pesant sur le Maghreb. Devant une idée d'unité arabe complètement en déliquescence, et dont le symptôme libyen révèle en partie la pathologie, l'idée d'unité maghrébine a sans doute affirmé un peu plus en 1984 sa spécificité, sa pertinence, et malgré les divisions, sa force. Cela conduit bien sûr à se demander quels seront les effets du pôle de regroupement maghrébin d'une part, de celui du Golfe d'autre part sur le centre historique, aujourd'hui complètement paralysé, du monde arabe.

Jean-Robert HENRY*

* CRESEM.

N.B. : Les chronologies détaillées de *Grand Maghreb*, réalisés par Marie GESSAY et Jeanne COMMANDEUR, ont constitué la base documentaire principale ayant servi à la réalisation de la présente chronique.